

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de MANAGE procède au recrutement et à la constitution d'une réserve de candidat(e)s en qualité de puériculteurs(trices) D2 – Postes vacants 18 h à 27 h/semaine

Dans le cadre de l'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche « La Tarentelle », la Commune de MANAGE recrute plusieurs puériculteurs(-trices) D2 à temps partiel (18 h à 27 h/semaine), sous contrat à durée déterminée, avec possibilité d'évolution vers un contrat à durée indéterminée

LA FONCTION

Le(a) puériculteur (trice) est la personne de référence pour l'enfant et les parents. Il (elle) est celui (celle) qui va concrètement accueillir l'enfant quotidiennement et s'en occuper pendant son séjour à la crèche.

Il n'y a pas de séparation entre le rôle éducatif et le rôle sanitaire du (de la) puériculteur (trice) car les moments de soins eux-mêmes doivent consister en un moment de relation de qualité.

Il (elle) veille au maintien de la santé, à la qualité de l'hygiène, des soins, des repas et du sommeil.

Il (elle) veille au bon développement intellectuel et psychoaffectif des enfants. Par l'entretien quotidien avec les parents, le (la) puériculteur (trice) instaure avec eux un lien basé sur le dialogue et le partenariat

dans l'éducation de leur enfant. Ses relations avec les parents sont faites avant tout d'accueil, d'écoute et de soutien. Il (elle) est intermédiaire privilégié(e) entre les parents et les autres membres de l'équipe qu'il (elle) informe de tout problème vécu au niveau de l'enfant ou de la famille.

OFFRE

Régime de travail : temps partiel (de 18h à 27 h/semaine)

Type : poste vacant – contractuel (CDD avec possibilité d'évolution vers un contrat à durée indéterminée)

Rémunération annuelle brute indexée : Barème RGB D2 – 33.060,90 euros min / 44.767,98 euros max variable selon ancienneté pour un temps plein (jusqu'à 10 ans d'ancienneté sont valorisables dans le secteur privé et la totalité de l'ancienneté dans le secteur public)

Avantages : prime de fin d'année – chèques repas - 26 jours de vacances annuelles (+ congés complémentaires) – service social collectif proposant des avantages aux agents – Remboursement intégral des déplacements domicile-lieu de travail en transports en commun

PROFIL RECHERCHE

- Être expérimenté dans la fonction ;
- Etre de bonne présentation ;
- Être respectueux des normes de sécurité et d'hygiène ;
- Être motivé, fiable et ponctuel, horaire variable ;
- Capacité d'adaptation, autonomie, sens de l'initiative et des responsabilités ;
- Capacité de rigueur et d'organisation ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Avoir des aptitudes relationnelles, le sens de l'écoute et du dialogue ;

Administration communale de et à 7170 MANAGE

- Avoir une bonne capacité relationnelle avec l'équipe, la direction, les parents,
- Aimer le travail en équipe ;
- Respecter le devoir de réserve et de déontologie.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Etre titulaire du titre requis, soit :

- Certificat de qualification puériculteur-trice – avec CESS,
- Certificat de qualification agent d'éducation – avec CESS,
- Certificat de qualification éducateur-trice (enseignement de promotion sociale) – avec CESS,
- Certificat de qualification auxiliaire de l'enfance (enseignement de promotion sociale) – avec CESS,
- Diplôme de formation « Chef d'entreprise : accueillant(e) d'enfants - IFAPME/EFPME » - avec CESS,
- Diplôme de formation « Chef d'entreprise : directeur de ME - IFAPME/EFPME » - avec CESS

Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction. Être âgé de 18 ans au moins.

LES CANDIDATURES

Si vous êtes intéressé(e), adressez votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) AU PLUS TARD POUR LE **30.09.2026**, accompagnée :

- d'un extrait du casier judiciaire modèle 2,
- d'une copie de votre diplôme.
- Une expérience dans un poste similaire est un atout.

à l'adresse suivante :

E-mail : personnel@manage-commune.be

Avec la référence « réserve de candidats en qualité de puériculteur - trice »

Seules les candidatures complètes seront prises en compte.

Le service Gestion des Ressources Humaines (064/518.270) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Seules les candidatures des agents remplissant toutes les conditions d'accès susmentionnées à la date ultime de dépôt des candidatures peuvent être retenues.

PAR LE COLLÈGE,

LA DIRECTRICE GENERALE,

LE BOURGMESTRE,

MOIRA FRANCOIS

BRUNO POZZONI